



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE JEUDI 14 NOVEMBRE 2013 À 19 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert
Louis Dumont

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 13-11-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 14 novembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 13-11-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To adopt the agenda of Regular Meeting of november 14, 2013.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 10 et 6 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 19 h 23.

4. Adoption des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 3 octobre 2013 et de la réunion extraordinaire du 24 octobre 2013

RÉSOLUTION N° 13-11-02

Objet : Adoption des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 3 octobre 2013 et de la réunion extraordinaire du 24 octobre 2013

ATTENDU QUE copies des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 3 octobre 2013 et de la réunion extraordinaire du 24 octobre 2013 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal ont été remises à chaque membre du conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 3 octobre 2013 et de la réunion extraordinaire du 24 octobre 2013 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 13-11-02

Subject: Adoption of Regular Meeting of October 3, 2013 and of October 24, 2013 Special Meeting

WHEREAS copies of the minutes of the Town of Mount Royal Council of Regular Meeting of October 3, 2013 and of October 24, 2013 Special Meeting, have been delivered to each member of Council within the time prescribed by section 333 of the Cities and Towns Act, the Town Clerk shall be dispensed with the reading thereof;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt the Minutes of the Town of Mount Royal Council of Regular Meeting of October 3, 2013 and of October 24, 2013 Special Meeting.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Dépôt de documents :

- .1 Permis et certificats
- .2 Liste des achats
- .3 Liste des chèques
- .4 Liste des commandes - 10-5000
- .5 Liste des commandes - 10-25000
- .6 Rapport - ressources humaines
- .7 Correspondance

6. Assistance financière aux organismes communautaires en 2013

RÉSOLUTION N° 13-11-03

Objet : Assistance financière aux organismes communautaires en 2013

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser la Ville à verser la subvention de 2013 aux groupes reconnus en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et de loisir;

RESOLUTION N° 13-11-03

Subject : Financial Support to Community Organizations for 2013

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize the Town to deliver the 2013 grant to groups recognized under the Recognition and Support Policy for Community and Recreation Organizations;

De reconnaître les organismes qui respectent la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et de loisir et qui ont soumis leur demande selon les conditions de la Politique;

D'imputer cette dépense au compte 02 710 00 999 jusqu'à concurrence de 8 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Désignation du maire suppléant

RÉSOLUTION N° 13-11-04

Objet : Désignation du maire suppléant

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

De désigner le conseiller John Miller, comme maire suppléant de la Ville de Mont-Royal, pour les mois de novembre et décembre 2013 et janvier à août 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Nomination des membres du conseil au Comité consultatif d'urbanisme

RÉSOLUTION N° 13-11-05

Objet : Nomination des membres du conseil au Comité consultatif d'urbanisme

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De nommer la conseillère Erin Kennedy à titre de « membre du conseil » et présidente du Comité consultatif d'urbanisme, pour douze (12) mois;

et

De nommer le maire Philippe Roy à titre de « membre du conseil suppléant » et président suppléant du Comité consultatif d'urbanisme, pour douze (12) mois, le tout conformément aux dispositions du Règlement no 1314 sur le comité consultatif d'urbanisme.

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ

To recognize the organizations complying with the Recognition and Support Policy for Community and Recreation Organizations and having made an application in accordance with the Policy;

To charge this expenditure to Account No. 02 710 00 999 up to \$8,000.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-11-04

Subject : Designation of Acting Mayor

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To designate Councillor John Miller, as Acting Mayor for the Town of Mount Royal for the months of November and December 2013 and January to August 2014.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-11-05

Subject : Appointment of Council Members to the Planning Advisory Committee

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To appoint Councillor Erin Kennedy as "Council Member" and Chairman of the Planning Advisory Committee, for twelve (12) months;

and

To appoint Mayor Philippe Roy as "Acting Council Member" and Acting Chairman of the Planning Advisory Committee, for twelve (12) months, the whole as per dispositions of Planning Advisory Committee By-law No. 1314.

Votes against: Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

9. Désignation du président et des vice-présidents de la Commission de retraite

RÉSOLUTION N° 13-11-06

Objet : Désignation du président et des vice-présidents de la Commission de retraite

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

De nommer, en vertu du Règlement sur la Commission de retraite no 1330, la conseillère Minh-Diem Le Thi et les conseillers John Miller et Daniel Robert, membres nommés de la Commission de retraite pour une période de 2 ans;

De désigner le conseiller John Miller, président et la conseillère Minh-Diem Le Thi et le conseiller Daniel Robert vice-présidents de la Commission de retraite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-11-06

Subject : Designation of Chairman and Vice-Chairmen of the Pension Commission

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To appoint, in accordance with the Pension Commission By-law No. 1330, Councillors Minh-Diem Le Thi, John Miller and Daniel Robert appointed members of the Pension Commission for a 2 years period;

To designate Councillor John Miller, Chairman and Councillors Minh-Diem Le Thi and Daniel Robert, Vice-Chairmen of the Pension Commission.

CARRIED UNANIMOUSLY

10. Nomination des membres du conseil au comité d'étude des demandes de permis de démolition

RÉSOLUTION N° 13-11-07

Objet : Nomination des membres du conseil au comité d'étude des demandes de permis de démolition

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De nommer le conseiller Joseph Daoura en tant que Président et les conseillers Daniel Robert et Louis Dumont à titre de membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition, pour douze (12) mois, le tout conformément à l'article 5 du Règlement no 1410 régissant la démolition des immeubles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-11-07

Subject : Appointment of council members to the demolition review committee

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To appoint Councillor Joseph Daoura as Chairman and Councillors Daniel Robert and Louis Dumont as members of the Demolition Review Committee, for twelve (12) months, the whole in accordance with Section 5 of the By-Law No. 1410 Governing The Demolition Of Immovables.

CARRIED UNANIMOUSLY

11. Désignation de deux membres du conseil municipal au conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) Les 3 Monts (Mont-Royal/Outremont/Westmount)

RÉSOLUTION N° 13-11-08

Objet : Désignation de deux membres du conseil municipal au conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) Les 3 Monts (Mont-Royal/Outremont/Westmount)

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

RESOLUTION N° 13-11-08

Subject : Designation of two Council Members to the Board of Directors of the CLD Les 3 Monts (Mount Royal/Outremont/Westmount)

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

De nommer la conseillère Minh-Diem Le Thi et le conseiller Daniel Robert à titre d'élus, membres votants au conseil d'administration du CLD Les 3 Monts;

To name Councillors Minh-Diem LeThi and Daniel Robert, as elected voting members to the Board of Directors of the CLD Les 3 Monts;

De transmettre copie de la présente résolution au CLD Les 3 Monts, aux instances qui en font partie, à la Ville de Montréal et au conseil d'agglomération.

To forward a copy of this resolution to the CLD Les 3 Monts and the bodies forming part of it, to the City of Montreal and to the Agglomeration Council.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

12. Participation d'élus à des séances de formation

RÉSOLUTION N° 13-11-09

Objet : Participation d'élus à des séances de formation

RESOLUTION N° 13-11-09

Subject : Training courses for Council members

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

D'autoriser une dépense maximale de 3 800 \$ pour couvrir les frais d'inscription des membres du conseil aux activités de formation de base, d'éthique et déontologie et conférence Web, offertes par l'UMQ;

To authorize a maximum expenditure of \$3,800 to cover the registration costs of members of council to the activities offered by the UMQ "Formation de base, d'éthique et déontologie et conférence Web";

D'imputer cette dépense au budget d'opération 02-110-00-337.

To charge this expense to the operating budget 02-110-00-337.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

13. Ratification des débours

RÉSOLUTION N° 13-11-10

Objet : Ratification des débours

RESOLUTION N° 13-11-10

Subject : Confirmation of Disbursements

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 1er octobre au 31 octobre 2013:

To confirm and approve the disbursements for the period between October 1st and October 31th, 2013:

Salaires et avantages sociaux: 1 553 239 \$

Salaries and fringe benefits: \$1,553,239

Fournisseurs: 1 026 406 \$

Suppliers: \$1,026,406

Frais de financement : 218 485 \$

Financing costs: \$218,485

Total des déboursés : 2 798 130 \$.

Total disbursements: \$2,798,130.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

14. Fourniture et livraison de une (1) scie à béton avec réservoir à eau, pompe et remorque

RÉSOLUTION N° 13-11-11

Objet : Fourniture et livraison de une (1) scie à béton avec réservoir à eau, pompe et remorque

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 50 000 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison de une (1) scie à béton avec réservoir à eau, pompe et remorque, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C. le contrat (C-2013-59A) à cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit 47 185,74 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance :
Réserve financière véhicules lourds

Imputation :
Projet : 1 093 - Scie à béton et remorque
Compte budgétaire : 22-300-00-751

Contrat : 47 185,74 \$ (taxes incluses)
Crédits : 47 825,61 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-11-11

Subject : Supply and delivery of one (1) concrete saw with water tank, pump and trailer

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$50,000 (taxes included) for the supply and delivery of one (1) concrete saw with water tank, pump and trailer, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C. the contract (C-2013-59A) to undertake these works, for the lump sum price of \$47,185.74 (taxes included), in accordance with the tendering documents;

To charge this expenditure as follows:

Source:
Heavy vehicle financial reserve

Appropriation: Project: 1 093
"Scie à béton et remorque "
Budget account: 22-300-00-751

Contract: \$47,185.74 (taxes included)
Credits: \$47,825.61.

CARRIED UNANIMOUSLY

15. Servitude pour garage de stationnement souterrain - 2285, avenue Ekers

RÉSOLUTION N° 13-11-12

Objet : Servitude pour garage de stationnement souterrain - 2285, avenue Ekers

ATTENDU QUE le projet de développement résidentiel situé au 2285, avenue Ekers comporte un garage de stationnement souterrain;

ATTENDU QUE l'article 48 du Règlement no 1311 de construction prévoit que le plancher d'un garage de stationnement doit se situer au moins quinze centimètres (15 cm) au-dessus du niveau du trottoir;

ATTENDU QU'en vertu du même article, il est possible de déroger à cette règle si le propriétaire de l'immeuble fait dresser, à ses frais et devant le notaire de la Ville, un acte de servitude en faveur des immeubles de la Ville;

RESOLUTION N° 13-11-12

Subject : Servitude for underground parking garage - 2285, Ekers Avenue

WHEREAS the residential development project located at 2285, Ekers Avenue includes an underground parking garage;

WHEREAS section 48 of Construction By-law No. 1311 provides that the floor of a parking garage shall be at least fifteen centimetres (15 cm) above the sidewalk of the street;

WHEREAS, under the provisions of the same section, this rule may be overridden if the proprietor of the building has a deed of servitude drawn up at his own expense by the Town's notary in favour of the Town's immovables;

ATTENDU QUE par cet acte de servitude, le propriétaire renonce à toute réclamation en raison de dommages causés au bâtiment ou de refoulement d'égout ou de drain;

ATTENDU QUE Me Raymond Grenier, notaire, a préparé un acte de servitude;

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'approuver l'acte de servitude entre la Ville, le SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 2285 EKERS et les copropriétaires concernant la construction d'un garage de stationnement souterrain dans le projet de développement résidentiel situé au 2285, avenue Ekers;

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier à signer cet acte de servitude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Avis de motion du Projet de règlement no Règlement no 1404-14 sur la taxation pour l'exercice financier 2014

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no Règlement no 1404-14 sur la taxation pour l'exercice financier 2014

Le conseiller John Miller donne avis de motion que le Règlement n° Règlement no 1404-14 sur la taxation pour l'exercice financier 2014 sera présenté pour adoption à une séance subséquente.

17. Orientations du conseil au conseil d'agglomération

RÉSOLUTION N° 13-11-13

Objet : Orientations du conseil au conseil d'agglomération

ATTENDU QUE le maire de la Ville doit exposer la position qu'il entend prendre sur les sujets inscrits à l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil d'agglomération et discuter de celle-ci avec les autres membres présents afin d'adopter une résolution établissant l'orientation du conseil conformément à l'article 61 (2o) de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001);

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

WHEREAS through this deed of servitude the proprietor renounces any claim to damage caused to the building by the backup of sewer lines or drains;

WHEREAS Raymond Grenier, Notary, has prepared a deed of servitude;

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To approve the deed of servitude between the Town, the SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 2285 EKERS and the co-owners regarding the construction of an underground parking garage as part of the residential development project located at 2285, Ekers Avenue;

To authorize the mayor or acting mayor and the Town clerk to sign this deed of servitude.

CARRIED UNANIMOUSLY

Subject : Notice of motion of Draft By-law No. 1404-14 concerning taxation for the Fiscal Year 2014

Councillor John Miller gives notice of motion that By-law No. 1404-14 concerning taxation for the Fiscal Year 2014 will be presented for adoption at a future council meeting.

RESOLUTION N° 13-11-13

Subject : Orientations of Council at the Agglomeration Council meeting

WHEREAS the Mayor must set out the position that he intends to take on the matters on the agenda of a regular sitting of the Urban Agglomeration Council and discuss that position with the other members present in order to adopt a resolution establishing the council's stance in accordance with section 61 (2°) of an Act Respecting the Exercise of Certain Municipal Powers in Certain Urban Agglomerations (R.S.Q., chapter E-20.001);

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

De mandater le maire, ou la conseillère Minh-Diem Le Thi, à assister aux séances ordinaires du conseil d'agglomération qui se tiendront d'ici la fin de l'année afin de prendre toutes les décisions qu'ils jugeront appropriées sur les dossiers présentés à ces séances en se basant sur l'information fournie, et ce, dans l'intérêt supérieur de la Ville de Mont-Royal.

To authorize the Mayor, or councillor Minh-Diem Le Thi, to attend the agglomeration council regular meetings to be held by year end in order to make any decisions they deem appropriate regarding the matters presented at these meetings based on the information provided and in the best interests of the Town of Mount Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

18. Affaires diverses

Les membres du conseil informent les personnes présentes de sujets et d'événements passés ou à venir.

Le conseiller Joseph Daoura quitte les délibérations du conseil à 20 h 3.

19. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 20 h 11 et 12 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 21 h.

20. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 13-11-14

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De lever la séance à 21 h 1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 13-11-14

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To close meeting at 21:01.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy